

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 14 / En exercice : 14 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 12

Date de la convocation : 07 novembre 2025 / Date d'affichage : 07 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi quatorze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, Maire.

Présents : M. François PARIS, Mme Adeline HENNICHE, M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, M. Fabrice DEVERLY, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, Mme Marie-Claude BOTTOLIER-DEPOIS, M. Serge PAGET, Mme Mélina ISOUX, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Thibault PUGNAT, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ.

Absent(es) excusé(es) : M. Ludovic PAYEN, M. Raphaël MABBOUX

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS (pouvoir donné à Mme Christine BURNIER-FRAMBORET), Mr Jacques ZIRNHELT (pouvoir donné à Monsieur le Maire)

Secrétaire de séance : Mr Daniel BOTTOLLIER-CURTET

Délibération du Conseil Municipal n°2025-091

TRAVAUX, REPARATIONS ET INTERVENTIONS DIVERSES DES SERVICES COMMUNAUX

- Mise à jour de la tarification de la main d'œuvre pour l'année 2026

Madame Christine BURNIER-FRAMBORET, adjointe au Maire, propose à l'Assemblée de mettre à jour la tarification 2025 appliquée aux travaux, réparations et interventions diverses effectués par les services communaux pour le compte des administrés :

Pour l'année 2026, il est proposé la tarification suivante :

	2024 Pour mémoire	2025 Pour mémoire	2026
Taux horaire HT : Utilisation de la chargeuse ou de la mini pelle ou du véhicule de transport léger (avec chauffeur)	90 €	91 €	91,50 €
Taux horaire HT : Utilisation de la chargeuse ou de la mini pelle par le service des eaux (sans chauffeur)	50 €	50,50 €	51 €
Taux horaire HT : Main d'œuvre pour travaux, réparations sur réseau d'eau ou toute autre réparation	45€	45,50€	46 €
Taux horaire net de taxe : Mise à disposition des compétences d'un agent cadre de la Fonction Publique Territoriale	50 €	50,50 €	51 €
Taux horaire net de taxe : Mise à disposition de personnels des services techniques	30 €	30,50 €	31 €
Taux horaire net de taxe : Mise à disposition de personnels responsables administratifs ou techniques	40 €	40,50 €	41 €